



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 13 novembre 2014 à 20h30**

L'an deux mil quatorze, le jeudi treize novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle Polyvalente du Bardon, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mme Benier, Mme Mahieux, Mme Champenois, M. Durand, Mme Gaschaud, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouëllec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Zapf-Lacroix, M. Pommier, Mme Auger, Mme Quéré, M. Lebrun.

Absents excusés représentés :

M. Brihay avait donné pouvoir à Mme Mahieux
M. Cuillerier avait donné pouvoir à M. Lebrun

Absents excusés : M. Derouck, M. Laubret, Mme Lescaut, Mme d'Aux

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité, sous réserve du remplacement de « Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents » par «S.M.I.R.T.O.M. de la Région de Beaugency », en page 3 (délibération n°2014-76).

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

1) Réflexion sur la mise en place d'une taxe de séjour sur le territoire communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur le principe de la mise en place de la taxe de séjour sur le territoire communautaire, et a donné délégation à Madame la Présidente pour se faire, en temps voulu.

2) Extension de la Zone d'Activités des Pierrelets :

- **Point sur les travaux,**
- **Point sur les ventes de parcelles.**

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire de l'état d'avancement des travaux de viabilisation de l'extension de la zone d'Activités des Pierrelets, ainsi que sur la commercialisation des parcelles.

- Réflexion sur la gestion future du fonctionnement de la Zone d'Activités.

Une réflexion a été engagée pour déterminer le mode de gestion qui sera retenu pour le fonctionnement futur de la Zone d'Activités, à l'instar de ce qui a été déterminé préalablement pour les liaisons cyclables réalisées.

- Très haut débit.

Une information a été donnée sur la construction du réseau très haut débit sur le secteur de Chaingy permettant la desserte de la zone.

3) Urbanisme : point sur la mise en place de l'instruction du droit des sols à l'horizon de juillet 2015.

L'état d'avancement des réflexions engagées quant à l'organisation à mettre en place d'ici juillet 2015 pour l'instruction du droit des sols a été évoqué, compte tenu principalement de la réunion qui a eu lieu le jour même avec les Communautés voisines.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé la mise en place d'un service intercommunautaire regroupant les services communs à mettre en œuvre dans le périmètre des Communautés de Communes du Val des Mauves, du Canton de Beaugency et de la Beauce Loirétaine.

4) Compte-rendu des réunions des groupes de travail « Action culturelle et équipement culturel » et « Voirie ».

Un compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2014 du groupe de travail « Action culturelle et équipement culturel » et de la réunion du 20 octobre 2014 du groupe de travail « Voirie » a été dressé en séance.

5) Remplacement d'un membre au sein du groupe de travail « Action culturelle et équipement culturel ».

A la demande de la commune de Huisseau-sur-Mauves, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé le remplacement de Madame Véronique Hameau par Madame Micheline Auger au sein du groupe de travail « Action culturelle et équipement culturel ».

6) Bilan du Comité de Pilotage des Relais d'Assistantes Maternelles.

Un compte-rendu du Comité de Pilotage des R.A.M. en date du 4 novembre a été donné au Conseil Communautaire.

7) Souscription d'un contrat d'adhésion révocable à l'assurance chômage pour le personnel communautaire non titulaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à souscrire un contrat d'adhésion révocable au titre de l'assurance chômage avec l'Urssaf pour le personnel communautaire non titulaire, à savoir, à ce jour l'agent de prévention dans les cars scolaires.

8) Positionnement du Conseil Communautaire dans le cadre du lancement d'une étude d'opportunité dans le cadre du regroupement de Communautés de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, s'est positionné sur le lancement d'une étude d'opportunité juridique et fiscale dans le cadre de la réflexion engagée ces dernières semaines quant au regroupement de Communautés de Communes, en lien avec la Communauté de Communes du Canton de Beaugency et la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne.

9) Questions et communications diverses.

Madame le Président a précisé au Conseil Communautaire qu'un avant-projet de schéma de mutualisation a été présenté lors de la réunion du Bureau, le schéma définitif devant être mis en place au début de l'année 2015.

Elle a également indiqué qu'une réunion de travail avait eu lieu avec Ingenov 45 pour le projet de gymnase de Saint-Ay, afin de mettre en place le programme fonctionnel.

Enfin, Madame le Président a informé l'Assemblée de la date du prochain Conseil Communautaire : Jeudi 11 décembre (si besoin) à Coulmiers.

Affiché le : 15 NOV. 2014

Meung-sur-Loire, le 18 novembre 2014
Le Président,



Pauline MARTIN

